

THOUARE HAND BALL CLUB

règlement du vide-grenier du 13 septembre 2020

- 1 Les **informations pour les inscriptions** préalables se trouvent sur le site internet du **THBC**: https://thouarehbc.fr . Contact uniquement par mail : animation.thbc44@gmail.com
- 2 La demande d'inscription complète doit être envoyée à : Jérôme DORE THBC VIDE GRENIER 1 allée des Acacias, 44850 LE CELLIER accompagnée des documents suivants obligatoires :
 - Une déclaration préalable de vente au déballage (formulaire ci-dessous en page 2)
 - Une photocopie (recto-verso) d'une pièce d'identité valide.
 - Une photocopie de la carte grise du véhicule présent au vide-grenier
 - Un chèque à l'ordre du THBC pour règlement du ou des emplacements souhaités.
 - Votre adresse mail, pour faciliter les courriers,

Tous les documents sont obligatoires pour l'inscription. Ils ne seront pas conservés après le vide grenier.

- 3 Les **véhicules des exposants** ne pourront pas être présents sur l'emplacement, mais stationnés sur un parking à proximité et prévu à cet effet. Durant les heures d'ouverture au public les véhicules ne pourront pas circuler.
- 4 Les **emplacements** seront attribués au fur et à mesure de la réception des inscriptions. Un emplacement correspond à une place de stationnement du parking $(2.5 \text{m x } 4.5 \text{m} \approx 11 \text{m}^2)$.
- 5 Les **organisateurs** se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant troublant l'ordre du vide-grenier ou ne respectant pas la place mise à sa disposition. Aucune indemnisation d'aucune sorte ne pourra être réclamée en cas de refus ou d'expulsion.
- 6 Les **objets exposés** demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. En cas de perte, vol, casse ou autre détérioration, le THBC décline toute responsabilité.
- 7 Lors de votre départ vous êtes prié de ne laisser aucun objet non vendu sur le site et merci de ramener vos déchets. un sac poubelle vous sera fourni
- 8 Il est interdit d'ajouter des tables, ou autres supports, en dehors des emplacements d'exposition prévus. Le club ne fournit ni table, ni chaise, ni aucun support pour l'exposition.
- 9 Sont **interdits à la vente** : les objets neufs, les armes à feu en état de fonctionnement, les armes blanches, les produits alimentaires, les animaux, les bouteilles de gaz et les copies de CD et DVD.
- 10 **En cas d'annulation de la manifestation** par le THBC les sommes versées seront restituées et sans que l'exposant puisse exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.
- 11 Les animaux sont admis mais tenus en laisse.
- 12 **Ouverture du site d'exposition aux vendeurs** : de 7h00 à 8h00 et départ du site uniquement à partir de 17h00 (pour le respect et la sécurité des piétons)

Ouverture au public de 8 h 00 à 17 h 00.

THOUARE HAND BALL CLUB

DECLARATION PREALABLE DE VENTE AU DEBALLAGE

A remplir par le déclarant :

Nom: (copie pièce d'identité	
	Prénom:
	de vente : Parking Super U, rue de la Malnoue, 44 470 Thouaré Sur Loire
Marchandises vendues :	Occasion e : Dimanche 13 septembre 2020.
	Dimanche 13 septembre 2020.
Durée de la vente : 1 jou	•
Nombre d'emplacement	à 12 € d'environ 2.5m x 4.5m (dimension 1 place de parking) :
Engagement du décla	arant:
•	. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du Code de Commerce.
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à e sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê tiendra un registre per	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à e sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur,
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê tiendra un registre per mai 2009).	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à e sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê tiendra un registre per mai 2009). Date:	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à e sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15 Signature:
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê tiendra un registre per mai 2009). Date: Toute fausse déclaration d'amende et d'emprisonne	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à e sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15 Signature: préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines ment prévues par l'article 441-1 du Code Pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê tiendra un registre per mai 2009). Date: Toute fausse déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration d'abellage sans déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration des la company de la compan	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à le sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15 signature : Signature: préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines ment prévues par l'article 441-1 du Code Pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente ion préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15.000
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê tiendra un registre per mai 2009). Date: Toute fausse déclaration d'amende et d'emprisonne	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à le sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15 signature : Signature: préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines ment prévues par l'article 441-1 du Code Pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente ion préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15.000
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê tiendra un registre per mai 2009). Date: Toute fausse déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration d'abellage sans déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration des la company de la compan	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à le sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15 signature : Signature: préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines ment prévues par l'article 441-1 du Code Pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente ion préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15.000
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê tiendra un registre per mai 2009). Date: Toute fausse déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclarat Euros (Article L. 310-5 du	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à e sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15 Signature: préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines ment prévues par l'article 441-1 du Code Pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente ion préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15.000 Code de Commerce)
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mê tiendra un registre per mai 2009). Date: Toute fausse déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration d'abellage sans déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclaration des la complexité de la complexit	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à e sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15 Signature: préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines ment prévues par l'article 441-1 du Code Pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente ion préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15.000 Code de Commerce)
De même, je certifie le respecter. J'attest manifestations de mêtiendra un registre per mai 2009). Date: Toute fausse déclaration d'amende et d'emprisonne au déballage sans déclarat Euros (Article L. 310-5 du Cadre réservé à l'adre de la certifie de la certif	avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à e sur l'honneur, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 me nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, mettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15 Signature: préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines ment prévues par l'article 441-1 du Code Pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente ion préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15.000 Code de Commerce)

Observations:....